

APEX ENVIRONNEMENT est une entreprise engagée et reconnue pour son implication dans la sécurité, la santé physique et morale de l'ensemble de ses collaborateurs, ainsi que dans la protection de l'environnement.

Au fil des années, pour afficher et valoriser cet engagement, APEX ENVIRONNEMENT a été certifiée en application phytosanitaire (agrément phyto) et **MASE / UIC**.

Le maintien de ces certifications permet à chacun de nos collaborateurs d'être acteur au quotidien et au plus près de la réalité opérationnelle de nos activités. Ainsi ils contribuent à promouvoir et améliorer cette culture d'entreprise et à mettre durablement en avant la sécurité et la santé de tous ainsi que la protection de l'environnement, lors de toutes nos interventions.

Nous sommes heureux d'avoir constaté que notre culture d'entreprise et l'implication de chacun de nos collaborateurs, en temps de crise, tel que celle lié à la COVID 19, nous a permis de maintenir nos activités en toute sécurité, tout en renforçant la conviction de chacun de l'utilité d'adhérer à nos engagements.

Nos engagements sont les suivants :

- ✓ **Lutter** contre les discriminations, et **Valoriser** l'égalité de traitement et le respect dans le cadre professionnel ;
- ✓ **S'informer** sur la réglementation applicable à notre activité par la mise en œuvre d'une veille réglementaire, suivie par la sensibilisation de nos collaborateurs sur les sujets nous incombant ;
- ✓ **Identifier** les risques potentiellement induits par nos activités et mettre en place les mesures de prévention nécessaires pour réduire ces risques ;
- ✓ **Former** et habiliter tous nos collaborateurs, en respectant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- ✓ **Maintenir** les compétences et les aptitudes par le biais de la formation continue ;
- ✓ **Intégrer** l'ensemble de nos collaborateurs dans la démarche d'amélioration continue en valorisant les retours d'expérience ;
- ✓ **Promouvoir** le droit d'alerte en cas de rencontre avec un risque non identifié ou mal maîtrisé ;
- ✓ **Prévenir** toutes formes d'addictions dans le cadre du travail ;
- ✓ **Réduire** le nombre d'accident, ainsi que de leur gravité ;
- ✓ **Favoriser** le travail avec des sous-traitants engagés et/ou certifiés suivant un système de management de la santé, de la sécurité et de l'environnement ;
- ✓ **S'engager** dans des démarches de réduction de l'impact environnemental de l'activité ;
- ✓ **Auditer** en interne l'ensemble de notre système pour valider sa pertinence et efficacité ;
- ✓ **Maintenir les certifications PHYTO** suivant le référentiel 2021 ; **et MASE** suivant le référentiel MASE/UIC 2014

L'ensemble de ces engagements nécessite une responsabilisation individuelle mais aussi collective pour créer un système pérenne. Par conséquent, nous demandons à chaque collaborateur, ainsi qu'à nos sous-traitants, de s'investir activement dans la voie de l'amélioration continue afin d'agir sur les problématiques de sécurité, santé et environnement.

Notre management éco-responsable insufflé depuis la création de APEX ENVIRONNEMENT se soucie également de la sécurité et de la santé de tous. Ainsi, pour les années à venir, nous continuerons à nous engager pour mettre en œuvre tous les moyens humains, matériels, financiers et techniques nécessaires au maintien de nos certifications, tout en valorisant la participation active de l'ensemble de nos collaborateurs.

Le Villeneuve les Avignon, le 15/03/2022

Philippe BEUSTE
co-gérant

Kathleen STEUPERAERT
co-gérant

